
HELSINKI – Session d’At-Large de l’après-midi sur la sensibilisation et la participation

Lundi 27 juin 2016 – 13h30 à 15h00 EEST

ICANN56 | Helsinki, Finlande

ALAN GREENBERG : Est-ce que vous pouvez leur faire un peu de place autour de la table s'il vous plait ?

Est-ce qu'il y a des boursiers d'ICANN dans la salle ? Il devrait y en avoir 4 ou 5 on m'a dit, pour qu'ils viennent se joindre à nous ici autour de la table.

Bien. Merci. Nous sommes de nouveau en retard de 10 minutes. Il va falloir essayer de perdre cette habitude, hein ? Bien il s'agit d'une session un peu inhabituelle. À l'origine, c'était une session de sensibilisation. On devait avoir 25 boursiers d'ICANN qui devaient participer et on voulait leur expliquer ce que nous faisons. Et finalement, il n'y a que 4 ou 5 boursiers qui sont intéressés par ce que nous faisons, qui savent déjà ce que nous faisons et donc, ce que je voudrais faire, c'est commencer par faire un tour de table, présenter les boursiers. Je ne pense pas que l'on pourra faire une présentation beaucoup plus approfondie, mais nous avons donc, les membres d'ALAC, 15 membres d'ALAC, et pour chaque région, nous avons le président et le secrétaire, deux personnes responsables de la

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

région. Je suis Alan Greenberg, je suis le président de ALAC et je vais faire un tour de table. Et même dans le reste de la salle pour demander aux boursiers qui sont ici de se présenter.

Ensuite, nous allons faire une révision de l’exercice fiscal 2017 puisque l’année, l’exercice fiscal commence à la fin de ce mois-ci, c’est-à-dire à la fin du mois de juin. Nous avons fait une demande et nous allons voir les résultats maintenant. Cela peut paraître ennuyeux, mais en fait, cela représente ce que nous faisons, parce que le budget est le mécanisme qui nous permet de faire les choses intéressantes que nous faisons, donc...

Nous allons faire une révision des demandes totales, y compris des demandes qui ont été refusées au niveau du budget. Le résultat de ce qui a été accepté est important. Et nous recevrons les questions, les commentaires de toutes les personnes qui sont ici autour de la table.

Nous allons commencer par le premier boursier ici au bout de la table. Je regardais ce côté-là, vous me proposez l’autre côté, je ne vois personne de ce côté-là. Bien alors de l’autre côté.

AIDA MAHMUTOVIC :

Bonjour à tous, je suis Aida, je suis de Bosnie Herzégovine, je viens de la société civile, je participe aussi à l’IGF national et

j’appartiens à une organisation de la gouvernance d’internet qui dépend plus ou moins de l’IGF.

NARINE KHACHATRYAN : Bonjour à tous, je suis Nardine, je représente la structure At-Large d’Arménie. Dans notre pays, je suis la coordinatrice de l’internet, une association pour la sécurité d’internet dans mon pays. Je participe au travail d’At-Large au sein d’APRALO et je participe à plusieurs groupes de travail et j’ai participé activement au dialogue européen sur la gouvernance de l’internet. Merci.

ALAN GREENBERG : Avant de continuer, je voudrais rappeler à tout le monde que nous avons un service d’interprétation en anglais, pour le français et pour l’espagnol pardon, donc si vous parlez ces langues, vous n’avez pas besoin... Vous pouvez vous exprimer dans votre langue, vous serez traduit en anglais. Et pour ceux qui ne sont pas autour de la table, il y a un micro volant.

Est-ce qu’il y a d’autres boursiers ?

SIRANUSH VARDANYAN : Je reste une boursière.

ALAN GREENBERG : Vous ne comptez plus en tant que boursière...

ISAAC MAPOSA : Je suis Isaac Maposa, je suis boursier et je suis membre de ISOC et j’appartiens aussi à un groupe au sein d’At-Large.

CHRISTIAN MULOLA : Je suis Chris Molola, je viens du Rwanda. C’est la deuxième fois que je suis boursier pour ICANN et je suis aussi un leader d’ALS au Rwanda et je suis également un coordonnateur national pour l’IGF et je suis le coordinateur de l’Afrique de l’Est pour l’IGF. Merci.

CHRISTOPHER MOMANYL: Bonjour, Je suis Chritopher Mamani du Kenya, j’appartiens à la GNSO et j’appartiens au groupe de Next Gen de mon pays. Je suis un boursier et un ancien étudiant.

ISAQUE MANTEIGUA JOAQUIM : Bonjour à tous, je m’appelle Isaque, je viens du Mozambique, j’appartiens à la société civile des utilisateurs internet. Et je suis ici pour rentrer ou faire partie d’At-Large, c’est mon souhait.

OLEX DEMIDOV : Bonjour, je suis Olex Demidov, je suis boursier pour la deuxième fois. J’habite à Moscou, en Russie. Je suis membre du chapitre russe de ISOC et j’appartiens aussi à un réseau de gouvernance de l’internet. Je représente le secteur académique et j’ai coopéré avec les représentants régionaux de l’ICANN pour la participation des parties prenantes mondiales. Je suis dans l’Europe de l’Est et j’ai participé à une enquête sur la sécurité et la stabilité, la résilience de l’internet pour ICANN aussi. Je suis très heureux d’être ici.

ANDREW ARKDON MOLIVURAE : Bonjour à tous, je suis Andrew, je suis boursier pour la deuxième fois, je suis aussi un représentant d’une organisation qui s’appelle... C’est une nouvelle ALS qui a été créée récemment. Je suis très heureux d’être ici.

STANLEY OSAO : Bonjour, je suis Stanley, je viens des îles du pacifique. J’appartiens à la société civile de groupes communautaires et je représente les utilisateurs de l’internet. Nous avons créé une ALS au sein d’APRALO. Merci.

NON IDENTIFIE : Bonjour, je suis David, je viens du Pakistan. Je suis un boursier d’ICANN, c’est ma sixième réunion. Je suis aussi le président du chapitre d’ISOC d’Islamabad et aussi d’une ALS.

ISRAEL ROSAS : Bonjour à tous, je suis Israel Rosas du Mexique, j’appartiens au gouvernement, j’appartiens à l’initiative sur la gouvernance de l’internet et la structure de l’IEF national. Je travaille aussi pour ISOC Mexique. J’appartiens au secteur académique et c’est la deuxième fois que je suis boursier au sein d’ICANN.

BIKRAM SHRESTHA : Bonjour je suis Birkam du chapitre de la société internet du Népal. Je viens du Népal. Cette fois-ci je ne suis pas un boursier. Je suis venu pour mon propre compte. Toronto, la réunion de Toronto était ma première réunion comme boursier et maintenant, j’appartiens, j’assiste disons à cette réunion d’At-Large. Je travaille aussi auprès de NPOC. Je travaille dans le domaine de la sécurité. Merci.

GISELLA GRUBER : Une autre personne. Ici, un autre boursier.

[ANDREA ZODE] : Bonjour, je suis Andreas Zode, je suis un concepteur. Je viens des États-Unis. Je représente une compagnie pour laquelle je travaille. Je travaille pour le gouvernement américain et le FDA et je suis un utilisateur d’internet.

BEATRIZ RODRIGUEZ : Bonjour, je suis Beatriz Rodriguez. Je vais parler en espagnol parce que c’est ma langue. Donc, je m’appelle Beatriz Rodriguez, je viens d’Uruguay et je suis boursière. Je représente le chapitre uruguayen de la société internet, Internet Society.

ANA KAKALASHVILI : Bonjour, je suis Ana, je viens de Géorgie, je travaille dans le secteur académique. Je suis un avocat dans la sécurité d’internet. J’appartiens à ISOC Géorgie. J’appartiens à l’IGF de Géorgie aussi. Et je suis aussi une utilisatrice, bien sûr, on peut ajouter cela. Merci.

GISELLA GRUBER : Excusez-moi. Puisque nous avons de nouvelles personnes qui assistent ici, je vous demanderais de donner votre nom quand vous prenez la parole pour que les interprètes puissent vous identifier sur les différents canaux, dans les différentes langues pour la transcription et pour les participants à distance qui vous suivent. Nous avons des caméras au milieu de la salle qui vont

travailler avec vos micros donc, quand vous prenez la parole, allumez votre micro. Quand vous avez fini, éteignez votre micro.

ALAN GREENBERG :

Merci Gisela. Comme je l’ai dit tout à l’heure, on nous a dit qu’il y aurait seulement 4 ou 5 boursiers ici, mais il semble qu’il y en ait un peu plus. Merci pour votre participation. Merci à tous.

Cette réunion, comme je l’ai dit tout à l’heure, va principalement porter sur la révision des requêtes qui ont été faites à travers At-Large et ALAC pour l’exercice fiscal 2017. Je donne la parole à monsieur, merci beaucoup.

ROBERT HOGGARTH :

Merci de m’avoir donné la parole, je crois que j’ai 35 minutes, mais d’après ce que je sais il y a eu une vingtaine de demandes qui ont été soumises par la communauté At-Large. Donc je vais avoir une minute et quelques pour chaque demande et je sais que certaines demandes viennent de ALAC, certaines viennent de régions At-Large individuelles ou d’organisations individuelles et donc je vais essayer de faire un suivi de toutes ces demandes.

Lorsqu’il y a une non-approbation, j’aime bien aussi qu’on fasse un suivi, qu’on explique pourquoi. Nous ne parlons pas de rejet. Pourquoi non-approbation. Il est important d’en parler, peut-

être que c’est plus important de parler de cela que de parler des approbations parce qu’il y a des leçons à apprendre pour faire, ensuite, un meilleur travail du point de vue du personnel et aussi du point de vue de la proposition de la personne qui fait la requête pour qu’il y ait davantage de possibilités d’avoir une approbation de votre demande.

Ensuite, je voudrais aussi vous parler de deux choses. Lorsqu’il s’agit du processus de demandes spéciales de budget, et le personnel d’ICANN a commencé il y a environ 6 ans de travailler sur ce type de demande, de requêtes qui était conçu pour faire un ajout, un supplément, sur le plan, le budget opérationnel d’ICANN en général. Notre objectif, c’était qu’il y ait de nouveaux concepts, de nouvelles idées destinées à améliorer ou à étendre les ressources qui existaient pour la communauté et de pouvoir faire cela de façon à ce qu’on ne dépende pas autant du processus général du budget. Très souvent, ces requêtes ne représentaient pas une partie importante du budget, mais représentaient des bonnes idées aussi qui valaient la peine d’être analysées pour le futur, donc cela valait la peine de mettre en place ce processus, c’est pour cela que ce processus a été créé donc.

Suite à l’évolution de notre travail, dans le temps, on s’est focalisé au niveau du personnel, et le conseil a approuvé ce type de requête. Donc ces demandes... Je ne sais plus un processus

de budget, quelque chose qui doit être défini, comme vous avez 12dollars, ou vous avez 50 euros, vous avez droit à un montant spécifique pour un projet en particulier lorsque le budget est approuvé, on a la reconnaissance d’un événement qui va avoir lieu, et ensuite il faut voir comment cela peut être géré. LE personnel va donner des directives sur la façon de faire les choses, mais il est important de noter que c’est différent, du point de vue du personnel, il y a un engagement pour essayer de donner, d’offrir certaines compétences dans certains cas. Et c’est une question de collaborations futures, d’opportunités pour en discuter davantage avec le personnel d’ICANN, pour voir comment ça peut fonctionner d’un point de vue pratique parce que si l’on tient compte des différents aspects, il ne s’agit pas seulement de l’impact que cela peut avoir au niveau financier, mais des ressources en générales qui sont nécessaires. C’est une reconnaissance du fait que très peu de projets sont seulement limités à des factures. Cela veut dire aussi du temps du personnel, une organisation, des choses qui sont difficiles à évaluer. Donc c’est un autre aspect de la question.

Enfin, je voulais aussi reconnaître ici que l’opportunité pour les demandes de budget spécial dépendent, en fonction des années, nous avons une certaine somme pour donner une aide spéciale pour faire des projets spéciaux. Et, très souvent, toutes les demandes ne peuvent pas être approuvées parce que

simplement il n’y a pas suffisamment de ressources pour pouvoir satisfaire toutes les requêtes.

Voilà, c’est un petit peu ce que je voulais vous dire, les perspectives que je voulais vous exposer en terme du contexte dans lequel nous travaillons. Maintenant, ce que j’aimerais, c’est demander à chacun, de manière individuelle, de présenter brièvement, et si vous avez des questions plus détaillées, nous pouvons organiser une petite réunion avec un groupe en particulier, ou si vous avez des explications à me demander, je serai ravi de répondre à vos questions. Mais je sais que vous avez un problème de temps, donc on peut essayer de revoir cela par la suite. Je crois que Ariel a mis en place une liste qui est postée là sur l’écran. Donc je vais utiliser cette liste comme guide. Si vous voulez on va descendre pour voir un petit peu au fur et à mesure la liste de ces requêtes.

Est-ce qu’il y a des chiffres associés à cela ? J’ai ma propre liste aussi.

D’abord, donc, session de travail stratégique pour ALAC et pour le leader du RALO pour la réunion de ICANN numéro 57 et 58.

Merci Ariel. C’est la première fois que je regarde cette liste ici telle qu’elle est présentée. Merci. Bien. Ça c’est la première demande.

Vous voyez ici une demande pour la session stratégique entre ALAC et les leaders des RALOs. Cela a été approuvé, mais seulement pour la réunion d’ICANN 57, c’est-à-dire une réunion de type C. Dans ce cas-là la demande a été approuvée.

Il me semble que l’on peut faire, on peut voir un petit peu chaque requête, voir si cela a été approuvé ou pas, voir s’il y a des questions et ensuite continuer à avancer. Est-ce que vous êtes d’accord ?

Merci Ariel, nous pouvons passer à la suivante.

ALAN GREENBERG :

Ma seule question, c’est de savoir si c’est utile et si non, et bien pourquoi pas. Et, deuxièmement est-ce que c’était vraiment une décision relative au budget ?

ROBERT HOGGARTH :

Alors j’hésite parce que je n’ai pas pris la décision par rapport à tout ceci. En fait j’essaie de me souvenir un petit peu quel avait été le feedback que j’avais reçu. Si je me souviens bien, là-dessus, la réunion C nous donnait le temps nécessaire, la plage du temps nécessaire pour que cette activité ait lieu, alors que pour la réunion suivante, la 58, donc la réunion A, on n’aurait pas le temps de le faire. Mais donc là il faudrait que je clarifie les choses en ce qui concerne la raison spécifique.

SEBASTIEN BACHOLLET : Oui, je crois que, effectivement, c’était ça. Il y a les réunions A et C qui ont été prévues d’une telle manière et donc, le vendredi il fallait que chaque ASO et AC ait une journée avec, donc à la fin des assemblées générales. Effectivement ceci serait incorporé dans l’organisation des réunions C.

ALAN GREENBERG : Heidi, ça c’était la réunion au début, n'est-ce pas ? Donc, en fait, ce n’est pas la réunion à la fin, mais donc... Voilà, c’était juste pour mentionner ceci. Bon, de toute façon, on ne va pas faire le débat maintenant, puisque cela n’a pas beaucoup de sens.

ROBERT HOGGARTH : Ariel ? Le point suivant s’il vous plait ?

Alors, le deuxièmement, les séances de développement ALAC pour l’ICANN 57, donc activité pilote, cette demande a été approuvée également et Alan l’a dit, c’était la demande précédente qui avait été demandée pour le début de la réunion, là, c’est pour la réunion de la fin de la rencontre. Ceci est relatif à la réunion C, la réunion qui aura lieu en Inde pour l’exercice 2017.

ALAN GREENBERG : Alors, pour les nouveaux, la réunion C, c’est la réunion où nous avons un nombre important de membres ALAC. Donc l’idée, c’est vraiment de pouvoir mettre tout le monde au même pas, de pouvoir travailler en équipe, parce que dans beaucoup de cas, il y a un nombre important de nouveaux dans le groupe.

ROBERT HOGGARTH : Ariel ? Le point suivant s’il vous plait.

Alors le point suivant, c’est la demande de sous-titrage sous Adobe en anglais, français et espagnol. Donc ça, c’est en fait la suite d’un effort pilote qui avait été fait en 2016, sur l’exercice de 2016 pour avoir des sous-titrages pour diverses raisons, pour les personnes qui ont des problèmes d’accès, des problèmes dans certaines langues. Et donc l’idée c’était d’être plus efficace du point de vue de l’ICANN, de pouvoir fournir des transcriptions par le biais des différents prestataires de services.

Donc je ne sais pas si vous voulez rajouter quelque chose là-dessus, mais à la base, il faut donner l’opportunité à davantage de personnes et mieux gérer les services. C’est un pilote qui a été lancé pendant l’exercice 2016, les choses semblent bien entrées en place. Nous espérons pouvoir continuer de fournir, au cours des 6 mois à venir, dans le cadre de cet effort pilote, ce genre de service pour les téléconférences à venir, les 15 à 16 téléconférences à venir. Donc vous pourrez tous à ce moment-là

nous dire : ça fonctionne, c’est très bien, où alors vous pourrez nous dire : non, ça ne fonctionne pas vraiment, ce n’est pas efficace. Donc on va voir quel est le feedback. Enfin en tout cas pour l’instant ça semble fonctionner.

ALAN GREENBERG : Tijani ?

TIJANI BEN JEMA : Merci. Pour ce qui est des sous-titrages, c’est pour les trois langues ? C’est ça parce que le pilote, c’était uniquement en anglais pour ce qui est des sous-titrages.

ROBERT HOGGARTH : Alors le pilote se poursuit, le pilote reste en anglais pour voir si ça fonctionne. En fin de compte, la décision sera de savoir si oui ou non ça fonctionne et, à ce moment-là, on pourra fournir d’autres langues.

JUDITH HELLERSTEIN : Oui, donc ma question est de savoir si on ne passe pas à l’espagnol et au français, et bien pourquoi est-ce qu’on a deux mois de plus seulement ? Parce qu’à ce moment nous avons tout l’exercice à attendre. Parce qu’il n’y aura pas de décision qui sera prise au cours de l’exercice actuel de poursuivre le projet.

Ce sera pour l’exercice suivant. Mais alors le reste de notre exercice là, actuellement, pourquoi ne pas prolonger le pilote ?

ROBERT HOGGARTH : Je crois que l’explication indique 3 mois. Donc si on prend ces trois mois, vous arrivez à l’automne et donc on en arrive à l’exercice 2018. Pour moi, c’est marqué 3 mois en plus à ce que je vois.

JUDITH HELLERSTEIN : Oui, mais encore une fois, le pilote actuel c’était 3 mois. Et trois appels par mois, pour un total de 9 appels. Et donc, à la base, c’est 6 appels. Donc c’est l’équivalent de 2 mois.

ROBERT HOGGARTH : Je ne sais pas si au cours de l’exercice actuel nous avons utilisé les 9 en fait. Non, c’est ça ? Oui.

ALAN GREENBERG : Comme l’a dit Rob, ce n’est pas lui qui a pris toutes les décisions. D’accord ? Donc on essaie simplement de présenter de manière rapide ce qui s’est passé. Nous n’avons pas obtenu tout ce que nous souhaitions. Nous essayons simplement de passer en revue tout ce qui a été fait. L’idée, là, lors de cette réunion, ce n’est pas forcément de tout débattre et de tout résoudre.

ROBERT HOGGARTH : Merci à tous les deux. Alors, passons au point suivant. Ariel, s’il vous plait ?

Alors, la demande suivante, c’était une demande relative aux processus et aux ressources. Vous avez tous demandé d’avoir des fonds qui soient alloués pour les leaders, les bénévoles leaders pour les déplacements. Vous avez un fonds qui est maintenant disponible pour cela, et vous pouvez l’utiliser.

ALAN GREENBERG : En fait, nous avons déjà utilisé ces fonds. Mais pas réellement. Alors, je vais quand même vous dire qu’il y a eu trois demandes dans le cadre de ce budget, qui n’était pas en fait vraiment des demandes budgétaires. Il y avait des dollars, des montants qui avaient été définis. Mais tout était relatif au fait que l’ALAC avait supplié, avait vraiment imploré et nous n’avions rien reçu. Donc cette histoire de budget, cette demande que nous avons faite, c’était en fait pour attirer l’attention des dirigeants. Donc cela veut dire qu’il y a quelque chose qui ne fonctionne pas dans la structure. S’il faut utiliser le budget de l’exercice pour obtenir quelque chose et bien cela veut dire qu’il y a quelque chose qui ne fonctionne pas.

Ceci étant, la manière dont les choses ont été exprimées, c’est pas exactement ce que nous avons demandé, mais nous en reparlerons, pas maintenant. Nous en reparlerons plus tard.

ROBERT HOGGARTH : Vous pouvez passer au point suivant Ariel.

Alors le point suivant c’est une demande qui nous est venue des RALOs. Donc l’idée c’était de trouver des activités d’engagement supplémentaires. Et il y a eu des approbations qui ont été soumises et qui n’ont pas été possibles parce que la demande demandait à ce que les dollars soient mis à disposition sans condition, en tout cas c’est l’interprétation qui a été faite de la demande. Et il a été reconnu que davantage soutenir les choses au niveau local c’était une bonne chose. Et, de toute évidence, il était intéressant de faire des tests, voir si un projet pilote pouvait permettre de voir comment gérer ceci de manière efficace.

La décision a été de dire : nous allons donner des ressources supplémentaires à l’Équipe régionale de l’ICANN, aux équipes régionales de l’ICANN. Nous allons encourager l’interaction à ce niveau. Et je crois que c’est un thème qui revient au fil des années dans le cadre des différentes demandes. Et les conseils de l’équipe financière et de l’équipe juridique c’est que, donner des montants ce n’est pas possible, parce qu’en fait, on ne peut

pas passer en revue les choses. Cela pourra peut-être changer à l’avenir, mais c’est le processus que nous utilisons actuellement. Donc les ressources nominales sont fournies pour les équipes régionales et l’impact pratique de ces décisions c’est qu’il y a des groupes individuels au niveau des RALOs qui sont intéressés et qui souhaitent utiliser des activités plus régionales, et bien elles doivent s’adresser aux équipes régionales dans le cadre de leur collaboration générale, de manière à continuer le partenariat qui a été mis en place, de manière à continuer à aller de l’avant de cette manière. Donc davantage communiquer, comprendre qu’il y a des fonds nominaux qui pourront être disponibles pour certains projets. Ça, nous espérons que nous pourrons le travailler un petit peu plus à l’avenir.

Par le passé, il y a eu un certain nombre d’activités que nous avons vues, de demandes au sein des communautés qui ont fonctionné. Et l’idée c’était de créer davantage de dialogue.

C’est ce qui a été décidé par rapport à ce point.

Voilà, nous pouvons passer maintenant au point suivant. Alors, le point suivant, à mon avis, c’est une des catégories à laquelle Alan a fait référence. C’est en fait un point qui n’avait pas de montant spécifique, mais qui reflétait un petit peu la préoccupation de votre communauté par rapport au manque d’activités. Donc la traduction automatique au sein de l’ICANN et

d’après ce que j’ai observé, cette demande a immédiatement lancé un dialogue avec le personnel opérationnel. Je ne sais pas en fait quel est le statut dans ce domaine, je ne sais pas ce que cela a obtenu en termes de succès. Mais bon, il faut améliorer quelque chose qui peut être un outil utile. Et apparemment, jusqu’à maintenant, cela n’a pas été très efficace.

ALAN GREENBERG :

En termes de contextes, pour ceux qui ne connaissaient pas le projet, pour la région d’Amérique latine et des Caraïbes où vous avez donc l’anglais et l’espagnol comme langues prédominantes, nous avons deux listes de diffusion : une en anglais, une en espagnol. Et tous les messages sont automatiquement traduits d’une langue à l’autre et publiés en même temps. Le mécanisme qui a été utilisé en fait, nous a fourni des messages qui sont inintelligibles, parfois même contraire à l’intention de base, parfois il n’y a aucun contenu, il y a des sigles qui apparaissent, des choses qui apparaissent qui n’ont aucun sens. Et donc cet exercice ne marche pas. Voilà ce qui s’est passé.

Il y a eu vraiment des problèmes. C’est quelque chose que nous utilisons depuis 2008 et qui a été très frustrant. C’est la 8e année. Nous nous sommes dit, bon, peut-être qu’on attend le

10e anniversaire du problème et nous nous sommes dit : non !
Ça suffit.

DEVANAND TEELUCKSINGH : Un peu frustré ? De toute évidence, bon, je fais partie de la région et voilà ce qui s’est passé. Les technologies d’information de l’ICANN nous ont dit qu’ils allaient essayer de mettre en place un autre système pour solutionner le problème. Maintenant, l’idée c’est de trouver un développeur qui doit s’occuper de ça, mais nous n’avons toujours pas trouvé. L’idée, c’est vraiment d’employer quelqu’un qui puisse s’occuper du problème. Pour l’instant cela n’a pas été fait.

ALAN GREENBERG : Étant donné la focalisation au sein de l’ICANN sur le fait qu’il faut travailler dans d’autres domaines, par exemple dans les groupes de travail dans différentes langues, je crois que le processus est intéressant et qu’il sera utile à d’autres. Donc c’est ce qui nous donne de l’espoir.

ROBERT HOGGARTH : Merci. Ariel, nous passons au point suivant ?

VANDA SCARTEZINI : Le problème de cette question de la traduction dans notre région, vous savez en général, c’est un problème de malentendus entre les gens. Cela génère beaucoup d’autres problèmes pour la communauté. Par exemple, surtout pour le Brésil, il n’y a pas deux langues vous savez, mais ils ne comprennent ni l’espagnol ni l’anglais, mais on peut en général en lire l’une ou l’autre. Mais donc cela veut dire qu’il y a encore plus de difficultés. Les gens essaient de lire l’espagnol, mais c’est en fait illisible. Lorsque l’espagnol est une traduction automatique de l’anglais, il n’y a aucun sens à ce qui est écrit. Et donc la plupart du temps je dois traduire moi-même et ensuite renvoyer le message. C’est la seule manière que j’ai de les impliquer, de leur permettre de participer. Sinon, les gens ne comprennent absolument pas de quoi il s’agit. Donc ça c’est quelque chose qu’il faut absolument résoudre. Merci.

ROBERT HOGGARTH : Merci. Ariel, pouvons-nous passer au point suivant ? Alors pour ceux qui n’avaient pas prêté attention, le reste du personnel me fait des signaux. En tout cas merci pour votre patience.

La séance de développement des RALOs, un autre projet pilote pour l’ICANN 57. Cela a également été approuvé. Et du point de vue des ressources, il fallait utiliser les capacités disponibles au

niveau du personnel. Ceci va également avoir lieu lors de la réunion C et j’espère que nous en tirerons des leçons.

Je crois que pour un certain nombre d’entre vous, vous verrez que la plupart des questions sont focalisées sur la réunion C. Cette réunion C sera vraiment une étape en termes des différentes activités.

ALAN GREENBERG :

Je ne sais pas si vous vous souvenez, mais il y avait une séance similaire pour l’ALAC tout à l’heure dont nous avons parlé. Et je vous ai dit c’est une séance qui permettra de rassembler le groupe, les différents membres pour coopérer de manière uniforme. Donc là c’est un petit peu la même chose, c’est une séance parallèle, cette fois-ci pour les responsables des RALOs.

ROBERT HOGGARTH :

Merci Alan. Vous avez tous très bien travaillé cette année puisque vous avez pu expliquer ceci et les différences. Vous nous avez également beaucoup aidés puisque vous nous avez dit quels étaient les jours, les heures, etc. Ça a été très utile en tout cas, merci beaucoup.

Ariel ? Le point suivant.

Donc renforcement des capacités, assemblée générale, AFRALO. Là c’est un point, il y en a trois de ces points et j’aimerais discuter de ceci de manière collective au sein de l’ICANN. Je crois que, en termes de délais pour cette année, nous avons reçu trois demandes d’assemblées générales : AFRALO l’ACRALO et NARALO.

Dans les années passées, un des problèmes que nous avons eu du point de vue du personnel, c’est non la question de pouvoir rendre des gens, du personnel qui soit disponible. Nous avons Heidi, etc., mais... Il y a aussi la question du budget. C’est le deuxième volet de ceci. Et je crois que lorsque l’on lit la demande en général, le personnel et le conseil en font quelque chose d’un petit peu similaire à ce que vous avez pour l’exercice 15. Il n’y a que deux demandes qui sont approuvées, donc vous choisissez.

Alors ce que nous avons fait en discutant avec le personnel, c’est qu’à partir de fin avril, nous avons pu commencer à travailler pour pouvoir vous donner l’option de pouvoir tout faire. Et Heidi vous en parlera un petit peu plus en termes de planification. Mais devrions pouvoir avoir suffisamment de souplesse, suffisamment de créativité pour pouvoir vous donner toutes les options, pour vous permettre en fait d’avoir les 3 assemblées cette année. Alors je vous laisse discuter du processus et des détails entre vous.

Heidi ? Ça va ? J’ai bien expliqué cette question j’espère ? Ha elle a levé les deux pouces, donc tout va bien.

ALAN GREENBERG : Nous avons en fait une solution de secours. Juste pour que vous le sachiez. Si vous n’y étiez pas arrivé, notre solution de secours c’est que nous avons une réunion à Johannesburg en juin, n’est-ce pas, et c’est à ce moment-là que nous aurions pu organiser ces assemblées générales. S’il n’y avait pas eu financement de ces assemblées générales, on vous aurait demandé à ce moment-là de les financer peut-être pour l’exercice 18 et à ce moment-là est-ce qu’on ne pourrait pas les faire en juin De toute façon les factures vous ne les auriez pas avant plus tard ?

ROBERT HOGGARTH : Alors là, je pense que la conversation aurait été un petit peu désagréable, n'est-ce pas ?

ALAN GREENBERG : Oui, mais on aime bien vous mettre des défis comme ça...

ROBERT HOGGARTH : Alors j’aimerais juste pour l’enregistrement vous indiquer que je souris, sans répondre.

ALAN GREENBERG : Il n’est pas bête, lui.

ROBERT HOGGARTH : En termes d’observations générales, je vous le mentionne encore une fois, du point de vue des RALOs, je crois qu’au sein de vos communautés, tous, vous êtes très créatifs dans la manière dont vous approchez, dont vous vous occupez des différents problèmes, des ressources et votre attitude positive de toujours trouver une solution c’est quelque chose de très encourageant.

Ariel, point suivant s’il vous plait.

Le point suivant c’est l’atelier AFRALO lors de l’IGF 2016. Donc encore une fois, je vais regrouper cette demande avec d’autres demandes. Ce que j’aimerais mentionner, c’est que là, vous avez eu une réponse oui/non. Je vais vous expliquer un petit peu quelle a été notre approche par rapport à ce point et à d’autres points. Je n’ai plus beaucoup de temps, mais je crois qu’il est important de vous donner un aperçu général en termes de considérations, de feedback que nous avons eu par rapport à ces demandes.

Alors le premier aspect, c’est que l’IGF, c’est une communauté, un évènement communautaire important pour la communauté. Du point de vue de l’ICANN, il y a beaucoup de différents

morceaux du puzzle qui sont impliqués dans la participation à l’IGF. Et je crois que l’IGF c’est un petit peu une exception. D’une manière générale, c’est un petit peu une tradition dans les ressources de l’ICANN, et on hésite toujours à financer la participation à des réunions de parties tierces parce que le financement pour les réunions ICANN, il existe, mais si on passe à d’autres communautés, on hésite un petit peu à financer ceci.

Alors l’IGF c’est une exception par rapport à ça. Et je crois que nos collègues, qui sont responsables de ce genre de chose considèrent ces demandes avec bonne volonté et essaient de voir quel est l’impact. L’idée c’est dévaluer ce qui fonctionne et ce qui peut mieux fonctionner à l’avenir.

Et donc voilà pourquoi il y a un certain nombre de demandes qui ont été faites pour cette année, justement des demandes liées à des programmes de partie tierce. Et lorsque ces demandes n’ont pas été approuvées, c’est qu’il y avait un commentaire qui nous disait : s’il vous plait, adressez-vous au GSE, donc l’équipe régionale le GSE. Donc ce sont les personnes qui sont présentes sur place, ce sont les personnes qui, du point de vue du personnel collaborent déjà avec vous tous à un niveau ou à un autre, et qui cherchent à augmenter cette collaboration, à l’améliorer. Donc pour toutes ces demandes, nous vous encourageons, dans le cadre du suivi, à vous adresser à vos

équipes régionales pour voir comment mettre en place ces différentes idées.

Alors ce n’est pas forcément par le biais d’une demande budgétaire, mais peut-être par le biais d’une autre contribution, d’un partenariat ou autre. Je voulais simplement vous donner cette perspective un peu d’ordre général sur la question des réunions des parties tierces.

Autre chose en ce qui concerne l’IGF et les subventions pour l’IGF. Et ceci a été mis en place au fil du temps par rapport à toutes ces demandes IGF. La première chose, c’est que le personnel ICANN ne peut pas savoir si votre séance, votre atelier va être de valeur puisque c’est une réunion de partie tierce : donc la première chose est que ces approbations, elles sont conditionnées. Elles sont conditionnées par rapport au thème de ces séances. Le soutien fourni par l’ICANN en général c’est un soutien pour les déplacements, et du point de vue du budget, il est parfois un petit peu difficile de bien le comprendre, mais ce qui se passe c’est que chaque année, l’équipe des finances de l’ICANN, en partenariat avec l’équipe des déplacements, considère le coût des différents voyages et on va se dire : alors un voyage de trois jours au niveau régional, à quoi ça ressemble ? Le coût d’un voyage pour la réunion ICANN, à quoi ça ressemble ? C’est comme ça que nous voyons les choses.

Donc il y aura un chiffre qui sera établi. Et donc cette année il y a un chiffre qui a été donné pour les déplacements pour l’IGF. Et vous voyez qu’il y a des chiffres qui sont associés à certaines demandes. Du point de vue des capacités, lorsqu’il y a eu approbation d’un atelier à l’IGF on identifie les besoins en matière de déplacement et donc on fournit des ressources pour les déplacements de ces personnes.

Je donne comme exemple AFRALO, c’est juste un exemple. Dans le cadre de cette demande, nous avons reconnu le fait que cet atelier était une bonne idée. La capacité a été fournie. Alors Ariel, on peut peut-être descendre pour voir le nombre de personnes qui ont été financées. Tijani et Aziz le savent déjà n’est-ce pas ?

Donc voilà ce qui a été approuvé dans ce cas. Maintenant, cette demande a impliqué un autre élément qui n’a pas été approuvé, c’était l’élément de sensibilisation. Ça, c’est un thème qui revient souvent dans le cadre de la considération de ces demandes. Et si vous regardez les années passées et leurs évaluations, d’une manière générale la recommandation qui arrive au conseil fournit certaines capacités, où en est l’IGF dans la région qui fait la demande et parfois, il y a une hésitation ou une incapacité pendant tel ou tel exercice de fournir ce soutien en dehors de la région où a lieu l’IGF.

Alors dans certaines des demandes, vous voyez qu’il y a une certaine souplesse. Parce qu’on reconnaît que, parfois, il faut un petit peu considérer ceci pour l’avenir.

Alors autre élément cette année et vous devez tous en avoir conscience, c’est l’attente comme quoi toute personne qui participe à l’IGF pour cette activité spécifique, pour un atelier, etc. devra faire un rapport dans les 30 jours qui suivront le voyage. Et vous devrez donc nous informer un petit peu de ce que vous avez fait pendant votre voyage.

Ce que nous espérons voir à l’avenir, en particulier pour ce type de demande surtout puisque nous avons une hésitation, parce qu’il y a un manque de preuve. Bon, il y a des gens qui disent : AFRALO qui se rend au Mexique, il n’y aura personne, vous ne pourrez pas faire de sensibilisation donc pourquoi organiser une sensibilisation. Et bien nous espérons dans le cadre des rapports, voir certaines personnes rentrer et dire : ha mais l’IGF, en fait, c’est un événement international, nous avons des personnes d’Afrique qui s’y rendent et l’année dernière nous en avions 20. Ou alors nous en avions 30 de la région AP. Donc, au fil du temps, si on peut, un petit peu, avoir un enregistrement, des preuves si vous voulez de ceci, cela permet d’ouvrir un petit peu les portes, les possibilités et d’obtenir davantage de ressources. Donc ça c’est l’autre aspect.

Et je crois que ceci nous permet d’appliquer ce genre de raisonnement à 5 ou 6 demandes. Nous allons passer peut-être sur celles-ci parce que je viens de dire s’applique.

ALAN GREENBERG : Nous sommes dans les temps. Nous avons une session avec le CCWG à laquelle nous devons assister.

Je voudrais faire un commentaire ; il y a quelques années, les seules personnes qui obtenaient des fonds, des financements pour se rendre à ce type de réunion était le personnel d’ICANN et le personnel membre du conseil.

Nous n’avons pas assez de financement bien sûr mais nous sommes heureux de voir quand même qu’il y a une certaine reconnaissance de nos besoins, que ICANN ne considère maintenant seulement les membres du conseil et le personnel. Et bien sûr les représentants des registres, et donc nous vous remercions.

ROBERT HOGGARTH : Merci. Je dois dire que je ne suis que le représentant ici de mon département.

Si j’ai quelques minutes pour aborder des thèmes généraux et ensuite peut – être répondre aux questions et puis si vous avez d’autres choses on peut en discuter ensemble en particulier.

ALAN GREENBERG : Nous devons passer à la discussion sur le CCWG et résultats du groupe de travail portant sur le CCWG donc peut-être que nous aurons davantage de temps pendant la semaine ; si vous voulez nous pouvons nous réunir à nouveau avec vous, mais je voudrais conclure le plus rapidement possible.

ROBERT HOGGARTH : Je suis toujours ravi de participer à des réunions avec vous et donc je suis à votre disposition.

Ce que j’aurais aimé aborder maintenant pour conclure, c’est un petit peu une nouvelle caractéristique de ce programme de demandes spéciales de budget. Outre la demande individuelle, ce que nous avons fait, parce qu’il peut y avoir des demandes qui sont similaires, qui ne viennent pas que de la communauté d’At-Large, qui viennent d’autres communautés au sein de ICANN. Et le personnel essaie de développer des recommandations, d’évaluer les demandes, les requêtes de budget pour voir si du point de vue des ressources, du point de vue de la gestion, est-ce qu’on peut fournir des ressources qui

rentrent dans le cadre d’un programme, qui soit moins personnalisées pour que, de nouveau, on puisse partager les capacités du programme de CROPP.

Pour des questions de budget, pour des questions de planification, il y a encore deux pays P dans le CROPP. Le premier P correspond à pilote, il reflète la nature flexible de ce programme. Au sein de la communauté d’At-Large, au sein de ALAC et au sein de RALO, à travers votre collaboration, nous avons bien travaillé, mais ce n’est pas le cas dans d’autres communautés donc nous continuons d’appliquer ce programme pilote pour travailler sur les capacités pour une année de plus. J’apprécie votre patience et nous devons continuer à travailler pour travailler de manière plus efficace.

Au niveau du soutien pour les publications et les contenus, les demandes spéciales de budget sont pour les groupes de parties prenantes, les organisations At-Large, pour les organisations de soutien du comité consultatif aussi et, cette année, de nouveau, il va y avoir des fonds qui vont être disponibles pour les publications, pour vous aider à produire des contenus, etc. C’est quelque chose que les gens continuent à nous demander et vous pouvez le faire.

Et pour conclure, un dernier point, je voudrais de nouveau insister sur le fait que du point de vue du personnel, nous avons

reçu une confirmation pour continuer à mettre en œuvre une série de programmes sur lesquels nous avons travaillé avec vous. Nous voulons mettre l’accent sur la collaboration sur laquelle vous pouvez compter entre les membres de vos communautés et le personnel de l’ICANN.

Et j’espère que, Alan, nous allons continuer à travailler ensemble. Nous devons commencer à penser à l’exercice fiscal 2018, à la planification de l’année 2018. Il doit y avoir un dialogue pour qu’on puisse commencer à parler des attentes et des plans que vous avez. Comme Alan l’a dit, nous avons fait des progrès, nous continuerons à faire des progrès tous les ans. Mais Est-ce qu’il y a des manières d’accélérer un petit peu les choses, de progresser plus vite, de façon à ce que vous n’ayez pas besoin d’attendre un an ou un an et quelques pour avoir des réponses...Et collaborer au niveau du processus du budget. Collaborer avec vos équipes régionales, renforcer les relations, tout cela c’est très important pour permettre de faire davantage de changements et d’accélérer les choses au niveau de la gestion de notre travail.

Je suis ravi d’avoir eu la possibilité de participer à votre réunion, de prendre la parole ici.

ALAN GREENBERG :

Merci Rob. Cela va être suivi par notre sous-comité du budget et des finances qui va continuer à travailler avec vous sur les détails et ces réunions sont ouvertes à tout le monde. Et tous ceux qui veulent y participer peuvent le faire. Il va y avoir donc un suivi à travers les téléconférences sur ces thèmes de financement et de budget qui sont très importantes pour nous.

L’autre chose que je voulais mentionner ici, peut-être que certains d’entre vous le savent déjà d’autres non, c’est que Rob a parlé de l’assemblée générale. Et vous savez peut-être que nous avons tenu une série d’assemblées générales lorsque les RALOs ont été formés en 2006 et jusqu’en 2008. En 2009 nous avons tenu un sommet à Mexico, dans la ville de Mexico city. Et ensuite nous avons commencé à avoir des assemblées générales dans chaque région de manière rotative. En 2014, nous avons un sommet à Londres, nous avons eu une assemblée générale depuis, et nous en aurons d’autres. Nous demandons des financements dans ce sens. Chaque fois que nous l’avons fait, nous avons dû présenter les raisons pour lesquelles nous pensions qu’il était important d’avoir une assemblée générale ou un sommet. L’assemblée générale, depuis que nous avons mis en place ce programme, les assemblées générales ont commencé avant. Les sommets ont été chers et ont représenté un poids important pour le budget de nos AC. Chaque fois que nous avons financé cela, nous l’avons financé en allant voir le

conseil, en leur demandant : voilà, on a besoin de tant d’argent, un demi-million de dollars et c’était approuvé. Maintenant nous avons mis en place une proposition pour planifier et pour budgétiser ce système régulé d’assemblée générale de manière régulière : tous les 5 ans. Le conseil a approuvé cela. Cela fait partie maintenant du plan opérationnel formel de l’ICANN.

Nous devons continuer à faire des demandes de budget de manière régulière pour ce type de réunion, mais nous ne devons pas justifier l’existence de ces réunions maintenant. C’est donc un vote de soutien pour ALAC et pour At-Large, quelque chose qui est très important pour nous et je voulais ici le mentionner pour que vous le sachiez.

Je vois que Tijani veut prendre la parole, faire un petit commentaire rapide.

TIJANI BEN JEMAA :

À propos du CROPP, Rob vous savez que, vous en avez parlé à plusieurs reprises, le CROPP finance les gens pour que les gens puissent avoir une journée de travail mais seulement une journée de travail et deux nuits. On a une journée pour le voyage, une journée de travail et une autre journée pour le voyage de retour. Donc ça fait une seule journée de travail et c’est quelque chose qui... Parce que finalement je finis toujours par en être de ma poche pour la journée restante. Donc je pense

qu’il faut que cela soit réglé. Je ne pense pas qu’on doive organiser ou augmenter le nombre de jours, mais je pense qu’il faut organiser cela en fonction du nombre de jours dont on a besoin. Il faut que cela soit évalué pour que l’on sache si c’est important que la personne reste un jour de plus et que cela soit financé.

ROBERT HOGGARTH :

Merci beaucoup Tijani. J’ai parlé de l’évolution du programme. Vous vous rappelez peut-être qu’à partir de la première année, la deuxième année aussi, les innovations étaient que vous alliez recevoir des frais pour pouvoir participer aux conférences. Nous avons ensuite augmenté nos financements en payant les visas, et maintenant je peux vous dire que nous allons avoir davantage de flexibilité, nous allons passer ces trois jours, donc un jour de travail et deux nuisent à une période plus longue qui sera financée. Par exemple 4 jours ce sera pour notre exercice fiscal de l’année prochaine et, en fonction des résultats nous verrons si nous devons continuer à modifier cela. C’est un défi, mais c’est aussi une reconnaissance. Cela montre que nous apprenons tous ensemble, en fonction de vos commentaires et pour essayer d’améliorer les choses pour vous.

ALAN GREENBERG :

Le programme était fait à l’origine pour que l’on fasse de la sensibilisation et pour qu’on fasse nos commentaires. La réalité, c’est que la sensibilisation se fait au niveau des conférences et c’est de la folie d’envoyer quelqu’un aussi loin pour participer à une conférence qui va être utile pour eux, pour nous et de ne pouvoir y être et y participer que pendant une seule journée. Donc merci d’être flexible, merci de votre présence ici.

Est-ce que Léon est ici avec nous maintenant ? Est-ce que Léon est présent ici dans la salle. Il va revenir dans un petit moment on me dit.

Donc je vais vous présenter un peu le sujet. Le sujet général c’est le CCWG, le groupe intercommunautaire sur la responsabilité. Est-ce que certains d’entre vous ont suivi le travail du CCWG ces derniers temps ? Bien. Ce groupe a été créé pour la transition des fonctions IANA. Le concept de transition des fonctions IANA avec le NTIA devait transférer les fonctions IANA à ICANN, au RIR et à l’IETF et le NTIA ne ferait plus la supervision de ces fonctions IANA et ICANN serait responsable de cette supervision. Et il y a eu quelques questions portant sur la responsabilité d’ICANN. Nous n’allons pas rentrer dans le détail. ICANN devait travailler sur la responsabilité.

Donc ce groupe a été créé pour travailler dans ce sens. Le résultat a été que nous avons de nouveaux statuts constitutifs

qui correspondent à cette transition. Nous espérons que le gouvernement américain va accepter cette transition. Cela se fera cette année, au mois de septembre. Si cela se fait, nous avons une série de statuts constitutifs qui doivent être modifiés pour que le conseil puisse être redevable face à la communauté dans différents domaines.

Donc, ce groupe de travail, le CCWG a fait un travail qui était nécessaire pour la transition, mais il y a d’autres parties, d’autres aspects de ce travail qui étaient considérés importants, mais qui ne l’étaient pas nécessairement pour la transition. Donc cela correspond à ce que l’on appelle l’axe de travail numéro 2, puisqu’il y a eu un axe de travail numéro 1 qui correspondait à la préparation de la transition. Il y a une série de thèmes qui doivent être couverts dans cet axe de travail numéro 2. Nous avons des diapos quelque part qui vont être présentées. Qui devraient être sur l’écran.

Alors les thèmes... Les diapos correspondant à cet axe de travail numéro deux s’il vous plait sur l’écran... Bien, dans une minute... Nous allons les projeter.

Donc le travail va commencer. Nous sommes en train de former des groupes de travail pour aborder chacun de ces thèmes.

Est-ce qu’il y a un petit problème ?

Bien, donc nous allons lancer ce travail. Il y a eu une réunion du CCWG qui a eu lieu dimanche qui a révisé ces thèmes. Et nous sommes en train de créer des petits groupes de travail avec des gens qui sont intéressés par ces différents thèmes. Nous demandons encore à des membres de se porter candidat pour participer à ces groupes de travail. Les membres, les observateurs de ces groupes de travail, les membres sont des personnes qui vont s’engager à travailler. Les observateurs vont être souscrits à la liste de diffusion, peuvent participer, écouter les téléconférences, mais ne vont pas travailler. Vous pouvez vous inscrire dans ces groupes de travail en tant que membre ou en tant qu’observateur.

Nous allons voir les diapos, vous allez voir que tous les thèmes de ces groupes de travail sont très intéressants, je vous recommande de vous inscrire. Vous devez aussi essayer de vous inscrire dans la liste générale du CCWG. Ces sujets vont être discutés en petits groupes. Les recommandations seront faites mais au niveau du CCWG pour les décisions finales et les recommandations qui seront présentées au Conseil.

Les sujets comprennent des thèmes comme les droits de l’homme, leur impact au sein de l’ICANN, la responsabilité, le personnel. Nous avons des processus par lesquels le conseil peut être reconnu comme responsable, mais que se passe-t-il dans le domaine du personnel de l’ICANN ? La transparence,

comment est-ce que vous pouvez obtenir des informations sur ce qui se passe au sein de l’ICANN, obtenir des données ne veut pas dire obtenir des informations des fois. Dans quelle mesure cette information est-elle exacte ? Comment est-ce qu’on peut trouver plus facilement ce que l’on cherche ? Par exemple, si vous cherchez une personne, vous voulez savoir dans quel département travaille cette personne, comment trouver cette information. Voilà.

Alors est-ce qu’on a les diapos ? Ha mais voilà Léon qui est arrivé.

LEON SANCHEZ :

Merci beaucoup. Le thème principal que je vais aborder aujourd’hui va être la diversité, les droits de l’homme, la juridiction, la responsabilité des SO et des AC, le rôle de l’ombudsman ou du médiateur, la transparence, la responsabilité du personnel, les directives pour les standards de conduite associés à l’exercice de nos fonctions. La rémotion des membres du conseil et autres. Voilà ce sont les différents thèmes qui seront dans l’axe de travail numéro2.

Et comme Alan l’a dit, les inscriptions dans ces groupes sont ouvertes à tous ceux qui veulent se porter volontaire comme membre ou comme observateur pour participer au travail de ces groupes. Il n’y a pas de délai, il n’y a pas de date butoir pour

s’inscrire, mais je vous recommande de commencer à travailler dès le début avec ces groupes, ce sera plus facile de contribuer.

Je ne sais pas si vous avez déjà dit que... Comment allaient fonctionner ces réunions. Donc nous avons une journée de réunion. Ce que nous avons fait hier, nous avons eu une journée de réunion dimanche. Ce que nous avons fait dimanche c’est d’essayer de voir un petit peu ces 9 thèmes, choisir, comme vous voyez ici. Ces thèmes ont été les thèmes... Les plus importants de ces thèmes étaient la juridiction, la transparence, les droits de l’homme, la diversité. Donc ce sont des thèmes qui représentent vraiment la mission de At-Large au sein de l’ICANN. Et donc je pense que plus on aura de volontaires appartenant à notre organisation, à notre communauté pour travailler dans ces groupes de travail, mieux ce sera. Bien Alan, j’ai fini, je vous rends la parole.

ALAN GREENBERG :

Merci. ALAC est très doué pour élaborer des déclarations, des commentaires, lorsqu’il s’agit de faire des commentaires publics. Nous ne sommes pas aussi doués pour la participation active et pour ensuite des conclusions des discussions.

Nous avons été très actifs au niveau du CWG pour la transition des fonctions IANA et pour la responsabilité pour le CCWG responsabilité. Et comme résultat, je peux dire avec une certaine

sécurité que les résultats de ces travaux ont été différents grâce à la participation de At-Large. Je pense que c’est très important, que nous devons continuer à travailler comme cela, et à aller dans cette direction.

Les autres activités appartenant à l’axe de travail numéro 2 n’ont pas exactement le même niveau d’importance peut-être et d’urgence, mais c’est quand même très important et nous devons fournir une perspective différente, la perspective de notre communauté qui est différente de celle du reste d’ICANN, puisque nous n’appartenons pas à la communauté commerciale de l’ICANN. Et nous pouvons fournir une perspective tout à fait différente de celle des parties de l’ICANN qui sont associées à la GNSO par exemple.

Lorsque je parle de différences, je dirais même que des fois, on est à l’opposé de leurs opinions. Donc nous avons eu un impact et je voudrais que cela continue à être comme ça. Et j’aimerais que les choses continuent à être comme ça. Donc regardez cette liste de thèmes.

Dans la diapo précédente il y avait peut-être un autre schéma avec tous les thèmes, quelque chose de peut-être un petit peu plus simple. Bon en tout cas c’est très bien, c’est super.

C’est un tableau avec ses... Est-ce qu’on pourrait le présenter différemment comme ça tout le monde peut voir quel est le

groupe qui l’intéresse ? Si vous voulez on peut vous envoyer une URL pour que vous y réfléchissiez. Vous n’êtes pas obligé de vous engager, mais réfléchissez en tant que membre à quel groupe vous aimeriez participer. Nous vous demandons vraiment de contribuer. Vous avez vraiment un rôle à jouer ici dans le résultat.

CHERYL LANGDON-ORR : Oui, très rapidement. Vous avez ici la possibilité d’avoir un rôle plus actif ou un rôle plus passif. Donc c’est une bonne occasion pour vous de travailler dans quelque chose qui vous intéresse, qui vous passionne, quelque chose qui, peut-être une chose à laquelle vous n’avez jamais pensé aussi. C’est important de participer. Donc nous, nous allons travailler sur 6 des neuf thèmes. Et c’est une bonne chose.

LEON SANCHEZ : La liste des thèmes, ici, sur l’écran. Donc la diversité, les droits de l’homme, on reprend ces thèmes. Lorsque je parle des droits de l’homme du point de vue du CCWG, c’est la façon dont ICANN va respecter les droits de l’homme dans le cadre de sa mission et de ses activités au quotidien. Cela ne veut pas dire que ICANN va fonctionner comme une police contrôlant les droits de l’homme, non. Si vous voulez rentrer dans ce groupe de travail sur les droits de l’homme, le respect des droits de l’homme, mais pas

plus que ça. Hein. Au niveau des juridictions, les SO et les AC, leurs responsabilités, l’ombudsman, ou le médiateur : son rôle. La transparence, la responsabilité du personnel de l’ICANN, les directives pour les standards ou les normes de conduite, de bonne foi associées à notre rôle en tant que membre de l’ICANN et pour le conseil de direction de l’ICANN aussi.

C’est important parce que ce sera... Dans le futur, nous aurons une communauté habilitée, donc notre relation avec le conseil sera différente. Nous devons donc appliquer certaines normes de conduite lorsqu’il s’agit de, par exemple, révoquer un membre du conseil. Ensuite la révision du CIP. Alors qu’est-ce que le CIP. Excusez-moi, j’ai oublié.

CHERYL LANGDON-ORR : C’est la norme de comportement pour la clientèle...

ALAN GREENBERG : La question de juridiction c’est une série de choses qui sont regroupées. Où se trouve ICANN en tant qu’organisation, où est son siège, selon quelle loi elle fonctionne, selon quelle loi il engage du personnel. Donc il y a toute une série de choses qui rentre dans ce thème de juridiction. Cela peut –être très intéressant. J’aimerais, je pense que je vais suivre le travail de ce groupe.

Alors Vanda vous levez la main ?

ALAN GREENBERG : Alors ensuite nous avons Seun. Nous sommes en retard de 6 minutes. Donc 2 minutes s’il vous plait. Vous avez deux minutes Seun. Allez-y prenez la parole.

SEUN OJEDEJI : Je voulais dire que je ne sais pas ce que veut dire CEP. Mais ici, ce que je voulais surtout dire, c’est par rapport à la possibilité avancée pour At-Large. Je voudrais en discuter mais après cela. Comment est-ce que nous pouvons faire participer les gens au niveau d’At-Large, comment on peut faire participer les gens davantage au travail de ce CCWG ?

ALAN GREENBERG : Nous allons envoyer des emails. Nous avons encouragé tout le monde au sein des régions, les leaders des RALOs, les membres d’ALAC de la région peuvent faire aussi des choses supplémentaires pour présenter chacun ses souhaits. Nous allons aussi vous envoyer des renseignements si vous voulez.

SEUN OJEDEJI : Nous devons continuer sur le même système d’interactions. C’est cela. Est-ce qu’il y a une méthode de travail qui va changer

puisque nous avons différents thèmes maintenant pour ces groupes de travail ou est-ce que nous allons continuer à travailler avec la liste des fonctions IANA et des problèmes de fonctions IANA ?

ALAN GREENBERG :

Comment est-ce que nous allons parvenir à des conclusions pour que les gens continuent à participer à travailler. On ne l’a pas dit encore, on n’a pas vu cela ; on ne va pas en parler aujourd’hui, c’est sur. Donc merci. On va essayer de mettre ça sur l’ordre du jour de notre prochaine réunion sur ce thème. Si nous avons quelques minutes lors de la prochaine réunion de ALAC il faudra aborder ce thème. Mais je dirais qu’en général les méthodes de travail seront planifiées. Nous allons former 6 ou 8 nouveaux groupes. Nous allons voir. Ça va nous demander un certain temps.

Alors votre première question portait sur CEP. Alors CEP. Alors. Nous avons une réponse, mais je n’ai pas vraiment compris. « Coopérative engagement process » dit Sébastien. C’est-à-dire processus de participation coopératif.

BASTIAN HOELFLING :

Merci Alan. C’est Bastian de Hollande. Je participe au programme de On-boarding et je me suis porté volontaire pour

une série de groupes de travail sur plusieurs thèmes. Une question et si la réponse est négative je pourrais faire une suggestion. D’avoir une liste qui soit à notre disposition de la communauté At-Large qui participe dans les différents groupes parce que je suis un nouvel arrivant ici. Dans les forums d’expression d’intérêt, je pense que c’est intéressant de voir à quelle unité constitutive appartient chaque représentant, quels sont les thèmes qui les intéressent le plus. Et autre chose, il me semble Alan que vous l’avez dit, mais j’aimerais savoir si je commence à travailler dans plusieurs groupes de travail sur plusieurs thèmes, je voudrais savoir un petit peu... peut-être voir comment je me sens par rapport à tout ça et en faire part de tout cela à la communauté.

ALAN GREENBERG :

On pourrait faire un Google Doc par exemple. Il va falloir que l’on voie un petit peu comment on organise tout notre travail, comment on organise le travail de ces groupes.

LEON SANCHEZ :

Une chose dont il faut tenir compte en tout cas, c’est que nous essayons de préserver nos volontaires pour éviter qu’ils se fatiguent, qu’ils soient épuisés. Donc si vous voulez vous inscrire à plusieurs groupes, vous pouvez le faire bien sûr, mais ce que nous vous demandons, c’est quand même de vous rappeler que

vous allez ensuite devoir travailler dans ces groupes et que vous allez devoir contribuer activement à ces groupes. Donc si vous vous inscrivez comme membres attention. Vous allez devoir travailler. Comme observateur c’est différent. Donc n’oubliez pas que lorsque vous allez vous inscrire, quel que soit le groupe dans lequel vous allez vous inscrire, vous allez devoir contribuer au travail de ce groupe.

BASTIAN HOELFLING : Merci beaucoup. Comme membre, je me suis inscrit à un seul groupe. Mais j’aime bien aussi la possibilité de m’inscrire sur la liste générale du CCWG. C’est peut-être un peu beaucoup comme charge de travail, je verrai par la suite.

ALAN GREENBERG : Ce n’est pas grave, vous avez les filtres pour ce problème. Excusez-moi, j’étais distrait. Allez-y Tim.

TIM : Est-ce que dans la salle il y a des personnes qui pourraient nous dire un petit peu quel est le temps nécessaire qu’il faut consacrer à chaque groupe par semaine par exemple, je ne sais pas si vous pouvez me donner une idée.

ALAN GREENBERG : Je pense que ce qui s’est passé par le passé n’est pas pertinent parce qu’en fait le niveau de travail peut être différent par la suite. Léon, on parlait du nombre de fois où les groupes se réunissent. Est-ce que vous pouvez nous en dire un petit peu plus ?

LEON SANCHEZ : Je n’ai pas en fait compris la question.

ALAN GREENBERG : Combien d’heures par semaine est-ce que vous pensez qu’il faut consacrer à ce genre de chose ?

LEON SANCHEZ : C’est difficile à prévoir. Cela dépend de votre niveau d’implication, cela dépend de la complexité de la discussion. Donc, je dirais que si vous vous inscrivez par exemple pour la discussion sur les droits de l’homme, il me semble que ce sera un sujet assez chaud, donc 10 voir, 8 à 10 heures mettons, peut-être plus, je ne sais pas.

ALAN GREENBERG : De téléconférences ?

LEON SANCHEZ : Non non non, pas de téléconférence. Mais bien sûr que vous allez devoir suivre la liste, vous allez vouloir être actif, donc contribuer, faire un petit peu des recherches sur le sujet. Donc je ne sais pas, 8 à 10 heures...

ALAN GREENBERG : Je pense que pour la plupart des sujets, ce sera plutôt une heure de téléconférence par semaine, peut-être deux pour certains des sujets. Puis avec des recherches. Et puis ça dépend aussi si vous êtes rapporteur, si vous participez à la rédaction. Donc vous allez bien sur faire votre travail, faire vos devoirs avant de participer à la réunion par téléconférence. Et, effectivement, il y a certains sujets qui seront plus compliqués. C’est un petit peu difficile à évaluer.

Alors la seule chose que j’aimerais ajouter c’est que de toute façon, malheureusement, si vous ne pouvez vraiment pas participer à un tel niveau, vous pouvez toujours vous retirer.

BASTIAN HOELFLING : Merci.

ALAN GREENBERG : Alors Tijani d’abord et ensuite Sébastien.

TIJANI BEN JEMAA : Merci Alan. Alors, en ce qui concerne la juridiction, le lieu où l’ICANN est établi, le lieu où la société a été mise en place, et bien nous n’en parlons pas. Nous en avons déjà discuté lors de la piste de travail numéro 1 et ce qui a été dit, c’est que la société a été constituée selon la juridiction de Californie, donc la loi de Californie. Donc elle y reste. La question c’est la juridiction qui sera utilisée pour les contrats, etc. pour donc la gestion de tout ceci. Mais cela ne concerne pas le lieu où l’ICANN est établi. D’accord ? Le lieu où la société de l’ICANN est établie.

ALAN GREENBERG : C’est une bonne théorie, on va voir si cela fonctionne. Sébastien, allez-y.

SEBASTIEN BACHOLLET : Oui, je voulais simplement ajouter un point pour répondre à la question précédente. Si vous regardez sur le Google Doc, il est écrit au début qu’il y a deux manières de se porter volontaire pour les participants actifs, il semblerait qu’on s’attend à trois à 5 heures par jour pour ces sous-groupes. Trois à cinq heures par semaine excusez-moi, par semaine.

ALAN GREENBERG : D’autres personnes ? Sinon, nous avons terminé.

Donc la séance suivante, c’est donc le groupe de travail intercommunautaire sur la séance des services d’enregistrement pour la prochaine génération, donc à 3heures dans la salle hall A. Alors peut-être que le personnel peut nous indiquer où se trouve le Hall A. À moins qu’il y ait d’autres commentaires ? Allez-y.

GISELLA GRUBER :

Alors pour ceux d’entre vous qui participent à la séance suivante dans le hall A, vous allez vous rendre au bout du couloir et vous allez devoir monter les escaliers, ou alors il y a un ascenseur juste à côté des escaliers.

ALAN GREENBERG :

La séance est terminée, c’était juste pour le dire de manière officielle. Merci et donc un petit rappel, la séance intercommunautaire est dans le hall A au deuxième niveau. Pour la séance suivante de l’At-Large, nous avons donc l’assemblée générale de RALO ici à 8 heures demain matin.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]